Explications AJAC

Par **JoGonaudoue**, le **16/06/2012** à **16:07**

Bonjour tout le monde,
je suis une étudiante de première année à Nancy et j'aimerais mieux comprendre le système AJAC, ses avantages et ses inconvénients. Est-ce que ce système est une sorte de piège pour les étudiants comme le disent certains ? Pourriez-vous m'expliquer ? Merci !

Par **Yn**, le **16/06/2012** à **17:02**

Le système AJAC te permet te passer dans l'année suivante sans pour autant avoir obtenu l'année précédente.

Exemple : en 2012, tu valides le S1 mais pas le S2. En 2013, tu suivras le S3 et le S2. En 2014, tu suivras le S5 et le S4. En 2015, tu ne feras rien au S7 car le système AJAC est cantonné à la licence, et tu feras ensuite le S6.

Au final, tu auras ta licence en quatre ans comme si tu avais doublé ta L1. Ce n'est pas un bon système qui handicape tout ton parcours universitaire jusqu'à la L3.

Par **Lili75**, le **16/06/2012** à **17:54**

Coucou,

Voilà ce que je vais te dire à propos du passage en AJAC. Si tu as validé un des deux semestres, tu peux passer en AJAC. Donc ça veut dire du coup qu'en L2, tu auras deux semestres plus le semestre du L1.

Par **Mamande**, le **16/06/2012** à **19:01**

ça peut être un bon système si on arrive à gérer tous les fronts et qu'on se relève haut la main (je reconnais que la plupart des gens n'y arrivent pas) ! Et, je ne vois pas pourquoi ça handicaperait jusqu'à la L3.

Je dis ça parce que je l'ai fait (donc forcément je défends mon point de vue), et j'ai validé ma

L2 avec mention (et pas la mention passable!) et dans les 20-30 premiers, j'espère en avoir également fini avec la L1, j'attends les résultats ; je pense que c'est une chance de se rattraper (et je dis ça également parce que la L1 n'était pas une année facile pour moi personnellement sur tous les fronts).

Après, comme la plupart des gens disent "c'est un cadeau empoisonné". J'admets que la plupart de mes amis qui sont passés en AJAC n'ont validé ni la L1, ni la L2 (c'est le cas pour la majorité, faut pas se leurrer) et se rabattent entièrement sur les rattrapages... =/

Donc avantage : une deuxième chance, mais il faut se mettre à fond totalement et montrer qu'on en vaut la peine en validant HAUT LA MAIN.

Inconvénient : cumul des TD - trop de travail - se procurer les cours est compliqué - les chargés de TD ne sont pas clément, à toi de prouver que tu as fait le bon choix et assumer les conséquences - savoir cumuler les partiels des 2 années

=)

Par **titikely**, le **10/07/2012** à **14:09**

Bonjour,
Je suis aussi à Nancy 2

Est ce que c'est vrai qu'on peut nous même demander d'être AJAC ? et auprès de qui doit t'on le faire?
Voilà j'ai eu 9.5 comme moyenne pour les des deux semestres et j'ai validé mon S2 et non mon S1 donc c'est possible si je peux passé en AJAC ou pas?
De plus je connais quelqu'un qui a eu la même situation que moi mais il est AJAC avec 8.52 de moyenne et 8 matières à rattraper..Et même j'en connais une qui va refaire ses 11 matières [smile17]
....Et puisque j'ai vu mes résultats c'est pas marquer AJAC mais j'ai pas du tout envies de refaire mon L1, donc est-il possible de demander d'être AJAC ?

Merciii

Par **gregor2**, le **10/07/2012** à **14:44**

Bonjour,
déjà je n'ai aucune réponse (désolé) mais quelques questions,

[citation]Voilà j'ai eu 9.5 comme moyenne pour les des deux semestres et j'ai validé mon S2 et non mon S1 donc c'est possible si je peux passé en AJAC ou pas? [/citation]

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

je n'ai rien compris :s

comment pouvez vous avoir validé vos semestres et redoubler, et encore plus fort avoir validé vos semestres et avoir en dessous de la moyenne !?

[citation]De plus je connais quelqu'un qui a eu la même situation que moi mais il est AJAC avec 8.52 de moyenne et 8 matières à rattraper..Et même j'en connais une qui va refaire ses 11 matières
[/citation]

mais ils ont validé un semestre non ?

je pense qu'Ajac c'est uniquement lorsqu'un semestre est validé et pas l'autre, mais je peux me tromper je ne suis pas du tout spécialiste ... et quant a la requête de passer tout de même ... aucune idée sur les chances que ça a d'aboutir -

Par **titikely**, le **10/07/2012** à **15:25**

Désolé si j'ai pas bien expliqué..
voila j'ai validé mon semestre 2 et non le premier et au totale des moyennes des deux semestre j'ai eu 9.5

Puis pour mes amis il a validé un semestre et il a eu comme totale des deux moyennes 8.5 et il est AJAC et j'en connais aussi une qui a eu son second semestre et elle est AJAC aussi avec 11 matières a rattraper et pour moi rien donc c'est pour cela que je demande au cas où je suis AJAC aussi comme eux ou pas parce que j'ai pas envies de rester en L1
Puis dans mes deux semestre je n'ai aucune DEF
et même je n'ai que les CM a rattraper.. Parce que il paraît qu'on peut réclamer d'être AJAC parce qu'on a le droit si on a validé un semestre ..

Par **gregor2**, le **10/07/2012** à **16:48**

Je comprends mieux :p

c'est vrai que toute règle apporte son lot de situations inédites et illogiques ...

(je ne sais plus d'où je tiens cette phrase) "sitôt qu'une loi est promulguée c'est un millier de situations auxquelles le législateur n'a pas pensé qui se présentent au juge"

11 matières à rattraper votre amie va souffrir et probablement se traîner des matières jusqu'en L3 si elle y arrive - enfin sans être pessimiste hein - mais ça relève quand même

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

d'un certain défi -

[citation] Parce que il paraît qu'on peut réclamer d'être AJAC parce qu'on a le droit si on a validé un semestre ..
[/citation]

si vous avez validé un semestre ça m'étonne que vous ne soyez pas ajac ... il faut aussi avoir la moyenne sur l'année ?

étrange ... vous avez appelé la fac ?

Par **Fadwa07**, le **10/07/2012** à **21:37**

Il faut faire la demande pour passer en AJAC. Il faut avoir validé un des deux semestres et il ne faut pas avoir la moyenne sur l'année puisque dans ce cas, l'année est validée (logiquement les semestres se compensent non ? Enfin cela dépend peut être des universités).

Par **julia**, le **14/10/2012** à **22:03**

Moi je suis actuellement a la fac de nanterre je suis passé en L2 ajac mais le probleme qui se pose c que je ne peux pas assister a tous les cours de L1 car c en meme tps que ceux de L2 dc passer en conditionnel c pas si avantageux ke sa je comprends pkoi certains n'y arrivent pas:-(

Par **baifa**, le **27/05/2014** à **15:32**

bonjour !!!
je suis etudiant en 1ére année licence de droit au cufr de mayotte ..... j'ai 8.5 de moyenne .... et pas validé un des 2 semestre ..... est'il possible de passé en AJAC ???
merci[smile17]

Par **bulle**, le **27/05/2014** à **18:22**

Bonjour,

Il faut vous renseigner auprès de la scolarité de votre fac car le statut d'AJAC a été supprimé dans de nombreuses facs.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **ecogestion**, le **09/03/2017** à **14:17**

admeton que je pas reussi le 1 semestre environ 8avec le complementaire donc dois avoir combien pour le deuxieme semestre ?etant donne que les deux semestre ce compense? ou bien si je le compense devrait faire le complentaire que je echoue ?

Par **Visiteur**, le **09/03/2017** à **17:00**

Bonjour.

Merci d'écrire correctement et d'éviter de ressortir de vieux sujets d'il y a plus de deux ans.

Mais je vais quand même vous répondre: si vous avez 8 au premier semestre, il faut 12 au second pour valider l'année. Ce qui implique qu'entre les deux semestres vous ayez pris suffisamment de recul pour comprendre vos erreurs, ce qui est loin d'être évident.

Par **ecogestion**, le **09/03/2017** à **21:34**

desole
dans mon 12 que j aurai va compense avec celui du premier semestre et je ne serais pas oblige de faire le rattrapage de matière que je échoue au 1 semestre et ce le contraire
merci pour votre reponse j était juste un peu supris a propos de certaine matiere

Par **ecogestion**, le **09/03/2017** à **21:35**

c était un peu flou avec ce que je lis mais bon je vois plus claire merci

Par **historiapow**, le **19/04/2017** à **19:32**

Bonjour tout le monde !

Beaucoup de question se pose à moi, étant en L1 à Toulouse et ayant redoublée ma première 1ère année j'aurai tout simplement aimé savoir si concrètement vaut le coup de passer en AJAC ?

Il s'avère que l'an dernier je n'ai pas eu le déclic qui m'aurait poussé au plus haut seulement cette année je me retrouve avec un emploi 24h hebdo.
Le problème est que je suis passionnée par ce que je fais mais la surcharge de travail en parallèle de mon emploi me pousse à avoir des notes moindres (dans ma matière mineure ce

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

qui me pénalise énormément dans la moy.générale or en majeure je suis plutôt bien)

Donc si il y a une personne ayant ou étant dans ce genre de situation... Need u !

Le moral baisse ultra vite quand on se retrouve sous la pression et son lot de question sans réponse aussi haha

Danke shun :)

Par **Xdrv**, le **19/04/2017** à **20:53**

Bonjour, je ne suis pas dans votre situation car moi j'ai préféré redoubler en L1. J'avais sauté une classe et pourtant j'ai souhaité redoubler pour me remettre en question. Ca m'a fait énormément murir car j'ai eu une autre vision de la fac, qui n'était plus une contrainte mais une chance. Actuellement je suis en L3 et je fais énormément de choses (association d'aide au tribunal, 3 stages, etc cette année) alors que je n'aurais pas été mature l'an dernier pour m'investir autant.

Je vous conseille de redoubler et de partir du de nouvelles bases saines plutôt que de tenter de forcer le passage et rater votre L2 et L1

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/04/2017** à **08:25**

Bonjour

Au vu de votre situation, je vous déconseille fortement d'être AJAC. Avec un 24h/semaine il est en effet impossible de pouvoir se concentrer pleinement sur son année universitaire, alors vous pensez bien que ce sera encore pire si vous êtes AJAC car vous devrez suivre deux années à la fois. C'est un coup à redoubler dans les deux années.

De manière plus général, j'ai été AJAC et très franchement je ne le souhaiterais même pas à mon pire ennemi.

Par **vkjdsnjv**, le **22/06/2017** à **21:49**

bonjour: j'ai eu 10 en s1 et 9 en s2 mais le probleme c'est que dans les matieres ou je vais passer le rattrapage je vais avoir des 0 donc je veis avoir genre 7 en s2 cela permet de passer ajac ou pas ? merci

Par **guizmo2145**, le **23/06/2017** à **01:41**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bonsoir,

Curieuse comme façon de procéder que d'obtenir de telles notes aux rattrapages... Toujours utile que chaque faculté à sa façon de procéder sur ce statut lequel peut même des fois ne pas exister donc renseignez vous directement auprès du service de scolarité dédié pour obtenir une réponse "sur-mesure"

Bien à vous

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/06/2017** à **08:22**

Bonjour

Si vous avez vraiment 0 aux rattrapages mieux vaut redoubler.

Par **guizmo2145**, le **23/06/2017** à **10:02**

Je n'ai pas été aussi catégorique qu'Isidore car votre situation explique peut-être ces notes (impossibilité de se rendre aux examens par exemple) mais si en effet vous avez travaillé et que vous avez eu 0, mieux vaut ne pas envisager le statut AJAC.

Par **vkjdsnjv**, le **24/06/2017** à **00:15**

j'ai pas revisé du tout c'est pour ca..donc je me demande tout simplement si t'as 10en s1 et 7 en s2 est ce que tu passes ajac ou pas ? :)

Par **guizmo2145**, le **24/06/2017** à **00:33**

[citation] chaque faculté à sa façon de procéder sur ce statut lequel peut même des fois ne pas exister donc renseignez vous directement auprès du service de scolarité dédié pour obtenir une réponse "sur-mesure" [/citation]

Par **Chonchaud**, le **04/07/2017** à **15:54**

Bonjour !

Je suis actuellement en L1 de droit et après avoir lu tout cela je suis rassuré, mais pas trop en

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

même temps.

Dans mon cas, j'ai réussit mon S1 avec 11,21, mais j'ai raté la S2 de peu et ma moyenne générale de l'année est en dessous de 10. J'ai réussit mes matières à TD par contre, du coup je voulais savoir si lorsqu'on passe ajac on reprend toute les matière du semestre qu'on a raté ou seulement celles dans lesquelles ont a pas eut la moyenne ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/07/2017** à **11:56**

Bonjour

[citation]je voulais savoir si lorsqu'on passe ajac on reprend toute les matière du semestre qu'on a raté ou seulement celles dans lesquelles ont a pas eut la moyenne ?[/citation]

Vous n'allez repasser que les matières que vous avez loupé dans les unités non validés.

Exemple :

UE1
Matière A :12
Matière B : 10
Vous ne repassez rien

UE2
Matière C : 11
Matière D :9
Vous ne repassez rien car vous avez la moyenne à l'unité

UE3
Matière E : 7
Matière F : 10
Vous devez repasser la matière E

UE4
Matière G : 6
Matière H : 4
Vous devez tout repasser

En résumé avec cet exemple vous devez repasser uniquement les matières E G et H.

Attention je vous expose le principe en vigueur dans ma fac, renseignez-vous si c'est bien le même dans la votre

Par **RachelC**, le **05/07/2017** à **14:56**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bonjour,

Très bien expliqué Isidore !

Par **malbaraiiz**, le **09/07/2017** à **23:21**

Bonsoir,
Je suis également en L1 et j'ai des amis qui ont demandé à avoir le statut d'AJAC sans aller aux rattrapage. Par conséquent, je me demandais si, quand on va à la 2nd session (aux rattrapage) et que le semestre n'est toujours pas validé ou pouvait encore demander à passer en AJAC?
Excellente soirée à vous

Par **Justinedroit**, le **09/07/2017** à **23:39**

Dans mon université , c'est le jury qui attribue l'AJAC pendant la second session de rattrapage , par exemple j'ai validé un semestre (mon second) , j'avais l'opportunité de passer en L2 mais le jury a préféré y choisir de 5 personnes en AJAC , l'un des personne avaient une moyenne plus base que la mienne et il est accepté en AJAC alors que moi ma moyenne est supérieur à cette élève.

Renseigne toi auprès de ton université mais à mon avis c'est le jury qui décide.

Par **marianne76**, le **10/07/2017** à **09:35**

Bonjour
[citation]l'un des personne avaient une moyenne plus base que la mienne et il est accepté en AJAC alors que moi ma moyenne est supérieur à cette élève. [/citation]
Le jury ne fait pas que regarder la moyenne générale mais la structure des notes ceci peut expliquer cela.

Par **RachelC**, le **10/07/2017** à **14:05**

Bonjour,

Effectivement, je ne pense pas que ça soit seulement une question de moyenne. Si la moyenne est supérieure uniquement grâce aux notes des "petites" unités mais que les notes dans les unités fondamentales ne sont pas très bonnes, le jury estimera peut être qu'une moyenne plus basse mais avec des notes justes voir correctes dans les matières fondamentales est mieux appropriée au passage en AJAC.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **marianne76**, le **10/07/2017** à **14:06**

Bonjour
Vous avez tout compris

Par **RachelC**, le **10/07/2017** à **14:07**

@ Marianne merci ! [smile4]

Par **marianne76**, le **10/07/2017** à **14:14**

[smile9][smile4][smile4][smile4][smile4][smile4][smile4]

Par **archange**, le **10/07/2017** à **17:18**

Merci pour vos explications :) :)

Par **tomtom5**, le **17/07/2017** à **14:11**

Bonjour, je ne sais pas si cette question à déjà été posée précédemment ?
Je voudrais savoir s'il serait possible de faire une négociation, sorte de passage AJAC en L2, étant donné que je n'ai validé aucun semestre de ma L1 (le premier a 8,17 et le deuxième a 9,68) en montrant ma bonne volonté d'obtenir ma L2 sans rattrapage, en somme d'aller au charbon durant cette L2. Pour rattraper ce qui me manque en juin prochain ?

Merci par avance de vos réponses.

Par **Isidore Beautrelet**, le **17/07/2017** à **14:26**

Bonjour

[citation] je ne sais pas si cette question à déjà été posée précédemment ? [/citation]

A ma connaissance vous êtes le premier a avoir eu cette idée complétement loufoque.

Non ce n'est pas possible !

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **RachelC**, le **17/07/2017** à **16:29**

Bonjour,

Effectivement ça n'est pas possible ! Il faut valider au moins un semestre pour pouvoir prétendre à l'AJAC.

Par **marianne76**, le **17/07/2017** à **23:08**

Bonsoir
Je confirme

Par **Camille**, le **18/07/2017** à **08:03**

Bonjour,
[citation]je n'ai validé aucun semestre de ma L1 (le premier a 8,17 et le deuxième a 9,68) en montrant ma bonne volonté d'obtenir ma L2 sans rattrapage,[/citation]
Et comment montre-t-on "sa bonne volonté" en ayant loupé ses deux semestres en L1 ?
[smile17][smile36]

Par **guizmo2145**, le **18/07/2017** à **11:44**

Bonjour,

On ne marchande pas à la fac sans quoi la faculté aurait perdu ses facultés !

Par **marianne76**, le **18/07/2017** à **12:59**

Bonjour
Cela me fait penser à un étudiant qui me disait qu'il serait bon avocat, que c'était sa vocation mais qu'il ne se sentait pas capable d' avoir le CFRPA[smile25]

Par **Isidore Beautrelet**, le **18/07/2017** à **13:17**

Bonjour

[citation] Cela me fait penser à un étudiant qui me disait qu'il serait bon avocat, que c'était sa

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

vocation mais qu'il ne se sentait pas capable d' avoir le CFRPA [/citation]

Il y a eu un cas similaire à Bézier [smile3]
http://www.leparisien.fr/faits-divers/isere-un-faux-avocat-qui-a-plaide-devant-des-tribunaux-condamne-a-trois-ans-de-prison-28-03-2017-6802971.php

Par **Isidore Beautrelet**, le **19/07/2018** à **13:41**

Bonjour

Suppression d'un doublon.

Par **msn**, le **19/07/2018** à **21:19**

bojour

je voudrais connaitre si quelqu'un vit la même situation que moi : j'ai validé mon année 4è en pharmacie au rattrapage de deux matières 12/20
par contre je n'ai pas eu 1 UE - question puis-je passer en 5è et demander à rattraper la matière optionnelle - merci de me répondre car je ne sais pas quoi faire - de plus cette année décès dans la famille - puis-je demander un recours ou une demande en AJAC

Par **Glohirm**, le **19/07/2018** à **21:28**

Bonjour,

Seule votre faculté peut vous répondre, puisque le passage en AJAC n'est pas pratiqué partout. Vous trouverez la réponse dans le règlement des études ou directement auprès de votre scolarité.

Excellente soirée à vous.

Par **msn**, le **19/07/2018** à **21:30**

Je vais voir avec la Fac de Besançon
Merci
Bonne soirée

Par **LouisDD**, le **19/07/2018** à **21:36**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bonsoir

Attention à l’usage des majuscules on dirait que vous criez ce n’est pas forcément agréable

À plus

Par **msn**, le **20/07/2018** à **08:15**

désolée pour les majuscules , ce n'est pas mon intention

Par **LouisDD**, le **20/07/2018** à **09:17**

Y’a pas de mal, je vais changer ça

Par **msn**, le **09/08/2018** à **10:43**

bonjour

toujours le même souci - est-ce un étudiant traversant le même pb que moi peut me donner la solution pour mon passage en 5è année - y a t il moyen de passer en 5è année et de rattraper le module obtionnel
sinon je devrais retoubler et dons pas de bourses
je sais qu'a l'ufr de besancon cela marche mais peut etre pas pour la pharmacie - merci à tous

Par **Isidore Beautrelet**, le **09/08/2018** à **11:59**

Bonjour

Seule votre scolarité pourra vous répondre.
Comme vous l'avez remarqué les règles sont différentes d'une université à l'autre.

Par **msn**, le **25/08/2018** à **10:11**

les membres du jury ont rejeté ma demande de passage sachant que j'ai validé mon année au rattrapage et non validé un module
12 de moyenne
le systéme est mal fait
de ce fait je ne pourrai passer en 5è année et pas de bourses
quelqu'un connait peut etre un moyen de pouvoir passer son année supérieure et de rattraper

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

le module (une matière uniquement) l'année en cours
merci de vos conseils

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/08/2018** à **11:15**

Bonjour

Si j'ai bien compris vous avez validé votre année mais vous ne passez pas car vous avez un module non validé ?

De quel module s'agit-il ?

Sans doute que votre fac a mis en place un système de notes éliminatoires pour les matières fondamentales. La mienne le fait mais seulement à partir du M1.

Par **msn**, le **26/08/2018** à **08:57**

bonjour

le module non validé est celui de l'étimologie

voilà merci de votre réponse

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/08/2018** à **09:37**

Bonjour

Vous êtes en quelle filière ?

Quel est le poids de ce module dans votre formation ?
Plus précisément est-ce que c'est une unité fondamentale ?

Par **msn**, le **26/08/2018** à **09:46**

je suis en 4è année pharmacie à besancon et devait passer en 5é année

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/08/2018** à **09:52**

Nous sommes un forum d'étudiants en droit, je ne sais pas du tout comment fonctionne les

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

études de pharmacie.

Il est mieux de contacter votre scolarité pour avoir des explications.
A mon avis, c'est une histoire de notes éliminatoires.

Par **msn**, le **30/08/2018** à **08:18**

bonjour

je suis en 4è année pharmacie sur Besancon - le module non validé était un module optionnel

j'ai eu 12 de moyenne au rattrappage et à cause de ce module non validé pourtant optionnel (étymologie) je ne peux prétendre à passer en 5è année

le jury s'est opposé à mon passage - a-t-il un moyen pour contester

merci de votre réponse

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/08/2018** à **08:32**

Bonjour

Oui j'ai compris !

Mais comme je vous lai dit dans mon précédent message, il faut contacter votre scolarité.

Par **Le**, le **30/08/2018** à **09:32**

Edit de mea culpa : Ce sujet a 6 ans, or l'Université de Lorraine existe grosso modo depuis 6 ans. Il est possible qu'à l'époque l'université n'avait pas fixé de règlement en la matière puisque la fusion Nancy 2 et Metz venait de se produire.

Mais aujourd'hui il faut valider 70% de ses crédits annuel pour bénéficier du statut AJAC.

Par **msn**, le **02/09/2018** à **05:10**

donc pourquoi un module optionnel non validé ne me permet pas d'attaquer ma cinquième année
ou de pouvoir bénéficier du statut ajac
je ne comprends plus

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/09/2018** à **08:05**

Bonjour

Mais bon sang de bois, qu'attendez vous pour contacter votre scolarité !
Ce sont eux qui pourront vous répondre !

Par **Pillow96**, le **10/07/2019** à **20:40**

Bonjour, Bonsoir, j'ai 9,206 de moyenne générale à ma première année de droit, je suis éligible pour pouvoir faire AJAC en L2, sachant que j'ai 6 matières à valider... Serait-il plus judicieux de redoubler ou de faire AJAC et tenter de valider ces 6 matières ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **11/07/2019** à **07:38**

Bonjour

C'est à vous de voir si vous vous sentez capable de valider ces six matières en plus de votre L3. Moi j'ai été AJAC L2/L3 pour 4 matières du second semestre, je ne vous cache pas que cela a été très intense mais au final je me suis accroché et j'ai réussi à valider ma L2 et ma L3 (pour être honnête j'ai obtenu ma L2 grâce aux points de jury).

Par **Pillow96**, le **11/07/2019** à **10:53**

Auriez vous des conseils sur comment vous vous y êtes pris pour gérer les matières de l’année précédente plus celles de la L3 ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **11/07/2019** à **11:23**

Je relisais régulièrement dans l'année mes cours de L2 en plus des cours de L3 (j'avais eu la chance d'avoir des étudiants de L2 qui m'envoyaient les actualisations du cours).
Puis pendant les périodes de révisions, j’alternais matières de L2 et de L3.
Mais quand je me rendais compte que ce n'était pas possible je privilégiais la L3(avec le recul je ne sais même pas pourquoi je réagissais ainsi).
Mon objectif était de valider le plus de matières possible en première session. Au final, j'y suis arrivé car j'ai validé la L3 normalement et ma seconde L2 grâce aux points du jury de première session.

Franchement si vous ne vous sentez pas chaud pour un tel rythme de travail, il n'y a aucune

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

honte à demander un redoublement.

Quelles sont les matières que vous devez rattraper ?

Par **Pillow96**, le **11/07/2019** à **11:52**

Je vois, j'envisageais de prendre de l'avance et de commencer à réviser mes cours de L1 pendant ces vacances, pour avoir un poids en moins.. Les matières que j'ai à rattraper sont : questions économiques et financières, grands repères, droit civil, institutions politiques, relations internationales ainsi que histoires des grandes notions juridiques de l'antiquité. Tout en sachant que j'ai eu 9 à deux matières, manque de bol haha

Par **Isidore Beautrelet**, le **11/07/2019** à **11:58**

Ok ! Donc mise à part droit civil ce ne sont que des matières sans TD (dites moi si me trompe). En plus, pour le plupart, le cours ne risque pas d'évoluer beaucoup d'une année sur l'autre.

Cela peut-être jouable si vous relisez régulièrement vos matières sans négliger l'année de L2.

Par **Pillow96**, le **11/07/2019** à **12:03**

Droit civil et institutions politiques sont des TD ! Et oui les cours ne changent relativement pas au cours du temps, la preuve ! Le cours d'histoire que j'ai étudié cette année datait de 2014/2015 haha. Et oui je pense que c'est possible c'est juste une question de détermination je compte donc sacrifier mes vacances à réviser mais ce sera pour la bonne cause ^^

Par **Isidore Beautrelet**, le **11/07/2019** à **12:41**

Accordez vous tout de même des breaks pour ne pas trop saturer.

Par **Pillow96**, le **11/07/2019** à **13:18**

Je tâcherai de m'en souvenir ! Merci beaucoup pour votre aide, je me sens un peu moins démoraliser concernant ma situation :)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Isidore Beautrelet**, le **11/07/2019** à **13:50**

Mais de rien !

N'hésitez pas à revenir sur le forum si vous avez des questions

Bonne continuation

Par **AE**, le **30/09/2020** à **15:39**

Bonjour, je fais actuellement AJAC L1/L2 à Paris 1. J'ai validé le second semestre de L1. Par contre, j'ai 4 matières à rattraper en premier semestre. 2 de ces 4 matières sont des mineures alors sans TD et le reste ont des TD. J'ai vu dans un autre forum que lorsqu'on fait AJAC il faut rattraper les UE et non seulement les matières qu'on n'a pas validées. Si c'est le cas, je vais devoir rattraper TOUTES les matières ce qui est illogique. Alors je voudrais savoir si je dois juste rattraper les matières que je n'ai pas validées en L1 ou si je dois valider les UE? Merci.

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/10/2020** à **07:56**

Bonjour

[quote]
lorsqu'on fait AJAC il faut rattraper les UE et non seulement les matières qu'on n'a pas validées.

[/quote]
Chaque faculté a son propre règlement sur ce point.
Par exemple dans la mienne un AJAC ne repasse que les matières non validées des unités non validées du semestre non validé.

Il faut contacter votre scolarité.

Par **AE**, le **01/10/2020** à **10:32**

Bonjour!

Merci beaucoup pour votre réponse. J'ai fait mon inscription pédagogique ce matin. Apparemment il faut juste rattraper les matières non validées.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/10/2020** à **08:14**

Merci pour ce retour !

Bonne continuation

Par **Nathmen09**, le **22/07/2021** à **00:13**

Bonsoir,

J'aimerais savoir s'il y a encore des universités qui utilisent le système de l'AJAC puisque qu'apparemment à l'université de Nancy ce n'est plus possible

En effet j'ai validé mon semestre 2 sans en valider le premier et j'ai 9,8 de moyenne sur l'année mais je suis obligé de redoubler alors que je n'aurais que 2 cours à repasser

J'aimerais savoir si je pourrais bien m'inscrire en L2 dans une autre université en tant qu'AJAC

Merci!

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/07/2021** à **10:47**

Bonjour

Oui il y a des facs qui appliquent toujours le statut d'AJAC.
En revanche, je ne sais pas si elle l'applique aux étudiants venant d'autres facs. Il faut vous renseigner.

De mon côté, je trouve que c'est plutôt extrême de changer de fac juste pour cela.

Par **Nathmen09**, le **22/07/2021** à **11:26**

D'accord merci je vais un peu plus me renseigner

Oui c'est extrême mais je n'ai pas envie de reprendre toute une année juste pour refaire 2 cours...mais bon ce n'est encore qu'une hypothèse que j'étudie

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/07/2021** à **11:35**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Vous pouvez utiliser votre temps libre pour faire des stages !

De plus, si vous allez dans une autre fac, il se peut qu'on demande de rattraper des matières qui vous n'auriez pas suivi dans la votre. En effet, chaque fac a son propre programme.

Par **beauté**, le **20/05/2022** à **16:59**

bonjour.

quand la note universitaire arrive en fin d'année

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés